

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU  
9 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le  
9 avril 2018, en la salle municipale à 20.00 heures.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Sont présents :

Monsieur	Gilles Laflamme	maire
Madame	Réjeanne Ouellet	Conseillère siège N° 1
Madame	Clémence Lavoie	Conseillère siège N° 2
Monsieur	Yannick Fortin	Conseiller siège N° 3
Madame	Lucette Algerson	Conseillère siège N° 4
Monsieur	François Doré	Conseiller siège N° 5
Monsieur	Bertrand Caron	Conseiller siège N° 6

Le tout formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Laflamme, maire, ouvrant la séance par un mot de bienvenue.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

La séance est déclarée ouverte à 20:00 heures.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

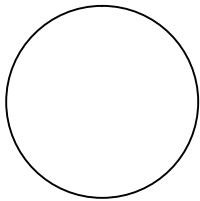
Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous et une prière est faite.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue et prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt du rapport financier
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 mars 2018  
Suivi au procès-verbal
6. Lecture et adoption des comptes
7. Information du maire et des conseillers
8. Adoption du règlement 240-2018 sur la gestion contractuelle
9. Capitaine aux opérations, service incendie Price
10. Semaine de la santé mentale
11. Balayage des rues du village
12. Affichage public
13. Demande aide à l'amélioration du réseau routier municipal
14. Affaires diverses :
  - A) Bacs à fleurs
  - B) Emploi d'été
15. Période de questions
16. Levée de la séance

01-09-04-2018

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.  
ADOPTÉ



4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

Madame Manon Albert et monsieur Benoit Roussel de la Firme Mallette sont présent pour effectuer le dépôt du rapport financier 2017 de la municipalité.

Le sommaire de l'information financière est lu par monsieur Benoit Roussel avec les explications nécessaires.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2018

02-09-04-2018

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 5 mars soit adopté.  
ADOPTÉE

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Le suivi au procès-verbal est fait par Monsieur le Maire.

6. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

03-09-04-2018

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 49 467.96 \$.  
ADOPTÉE.

7. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur le Maire fait un résumé du courrier reçu ainsi que des réunions auxquelles il a assisté.

8. RÈGLEMENT 240-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

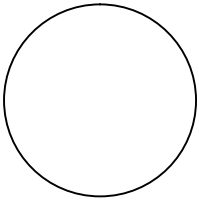
04-09-04-2018

Il est proposé par monsieur François Doré et résolu à l'unanimité:  
D'adopter le règlement 240-2018 sur la gestion contractuelle.  
ADOPTÉE.

9. CAPITAINE AUX OPÉRATIONS, SERVICE INCENDIE PRICE

05-0509-04-2018

Considérant le départ à la retraite de monsieur Albert Côté, Directeur des opérations;  
Considérant que monsieur Mario Chouinard, Capitaine aux opérations lui succèdera à titre de Directeur des opérations;  
Considérant que le poste de Capitaine aux opérations sera vacant;  
Considérant l'offre d'emploi de Capitaine aux opérations qui a été affiché à l'interne;  
Considérant l'intérêt démontré pour ce poste et les qualifications possédées par monsieur Jérôme Dupont tel que le démontre son curriculum vitae;



Il est proposé par monsieur Bertrand Caron résolu unanimement de :

**procéder à la nomination de monsieur Jérôme Dupont, à titre de Capitaine aux opérations pour le Service incendie de Price.**

ADOPTÉE

10. SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Suite à la proclamation de la semaine de la santé mentale du 7 au 13 mai 2018 par monsieur le Maire.

06-09-04-2018

Il est proposé par madame Clémence Lavoie de publier la proclamation dans le journal de la municipalité.

ADOPTÉE.

11. BALAYAGE DES RUES DU VILLAGE

Des informations seront prises pour le balayage des rues du village auprès de la municipalité de Price, sinon ça sera la compagnie que le MTQ aura engagée.

12. AFFICHAGE PUBLIC

07-09-04-2018

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à l'unanimité:

Qu'un tableau d'affichage soit installé près des boîtes postales pour le 2e emplacement d'affichage des avis publics de la municipalité, le 1er emplacement étant le bureau municipal.

ADOPTÉE.

13. DEMANDE PAARRM, DÉPUTÉ

08-09-04-2018

**CONSIDÉRANT QUE** l'enveloppe budgétaire du programme « Aide à l'amélioration du réseau routier » est répartie par circonscription électorale provinciale;

**CONSIDÉRANT QUE** cette répartition est faite en fonction du nombre de kilomètres de routes locales, soit plus de 40 km pour la municipalité de Padoue;

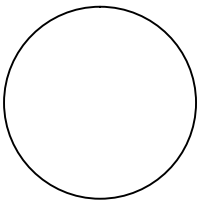
**CONSIDÉRANT QUE** les députés, en collaboration avec les municipalités et les MRC, établissent une programmation annuelle des travaux d'amélioration en privilégiant le réseau routier local;

**CONSIDÉRANT QUE** certaines voies publiques de Padoue nécessitent, au-delà de l'entretien régulier, un resurfaçage d'asphalte;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par monsieur François Doré et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Padoue demande une aide à M. Pascal Bérubé, député de Matapédia-Matane, d'un montant de 50 000 \$, dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2018 », afin de procéder au resurfaçage d'une partie du rang 8 et du chemin Kempt Sud.

ADOPTÉE



14. AFFAIRES DIVERSES:

A) BACS À FLEURS

09-09-04-2018

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité:

De demander des soumissions pour les bacs à fleurs au Centre de Rénovation de la Mitis et au Centre de Jardinage de Mont-Joli.  
ADOPTÉE.

B) EMPLOI D'ÉTÉ

10-09-04-2018

Il est proposé à l'unanimité de faire paraître une offre d'emploi pour 20 heures semaines pour une durée de 8 à 10 semaines au salaire minimum. De publier cette offre d'emploi dans le journal "Le Messenger".  
ADOPTÉE.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucun contribuable présent.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-09-04-2018

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à l'unanimité que la séance présente soit et est levée à 21:30 heures.  
ADOPTÉE.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Gilles Laflamme, maire

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Line Fillion, dir. gén. et sec. trés.